

PRÉFET DE LA MARTINIQUE

Cabinet du préfet Bureau de la communication interministérielle

Fort-de-France, le 1^{er} décembre 2015

Communiqué de presse

Mission d'enquête calamité agricole liée aux pluies du 6 novembre 2015

Suite aux fortes pluies du 6 novembre 2015, la DAAF a lancé une mission d'enquête calamité agricole afin de recenser les dégâts sur les exploitations agricoles. La DAAF demande à tout agriculteur sinistré de faire remonter les dégâts subis à son organisation professionnelle, syndicat agricole, ou à la chambre d'agriculture, avant le vendredi 11 décembre.

Attention, ceci n'est pas une demande d'indemnisation mais un recensement des dégâts. En cas de reconnaissance du sinistre, des demandes d'indemnisations seront à déposer ultérieurement à la DAAF.

Pour tout renseignement complémentaire, contacter :

Romaine Grapindor ou Jean Baptiste Maisonnave Service Agriculture et Forêt Direction de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Jardin Desclieux BP 642 97262 Fort de France Cedex

Tél: 05 96 71 20 87 - 05 96 71 21 38

Correspondant DAAF: Jean-Baptiste Maisonnave – 0596 71 21 38